



BERCOPOX RESINE

Résine multifonction

à base de liant époxydique à deux composants sans solvant pour rebouchage et préparation des sols avant recouvrement par un revêtement de peinture de protection de surface.

- ▷ SANS ODEUR.
- ▷ FLUIDE, TRÈS BONNE MOUILLABILITÉ DU SUPPORT.
- ▷ FORTE ADHÉRENCE.
- ▷ COMPATIBLE AVEC LES FINITIONS ÉPOXYDIQUE ET POLYURETHANE.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs et de rénovation. Selon normes NF P 74-203, DTU 59.3 et/ou Règles et Recommandations SNFORES.

EMPLACEMENT : A l'intérieur (ou à l'extérieur si recouvert de BERCOSOL).

DESTINATION : Locaux soumis au trafic. Sols industriels tels que : usines et ateliers, laboratoires, entrepôts, aires de stockage. Sols de garages et parcs de stationnement automobile.

SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

- ▷ Planchers neufs en béton surfacé conformes au DTU 21.
- ▷ Chapes ou dalles neuves à base de liant hydraulique conformes au DTU 26.2.
- ▷ Dallages neufs en béton sur terre-plein conforme au DTU 13.3.
- ▷ Supports similaires conformes aux normes et règles applicables lors de leur exécution, nus ou revêtus de peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes.

IDENTIFICATION DU PRODUIT

AFNOR T 36-005 Famille I classe 6 b

DEFINITION : Résine incolore multifonctions pour préparation des sols, rebouchages localisés, enduit tiré à zéro et/ou couche d'impression à base de résine époxydique à deux composants sans solvant (Cf. exemples de systèmes ci-après)

APTITUDE A L'USAGE :

Fonctions particulières de protection du support :

- ▷ Renforce la résistance superficielle des supports.
- ▷ Assure l'adhérence des couches de finition.

Fonction complémentaire de décoration :

▷ Supprime la formation de poussière provenant des bétons et des mortiers à base de liants hydrauliques.

EXTRAIT SEC EN VOLUME : 98 % ± 2,0.

MASSE VOLUMIQUE DU MELANGE : 1,10 ± 0,05 kg/dm³.

RAPPORT DE MELANGE : En poids : 71/29.
En volume : 69/31.

TEMPS DE MURISSEMENT A 20°C :
Néant.

DURÉE DE VIE DU MELANGE A 20°C : 20 à 30 minutes.

TEMPS DE SECHAGE :

- ▷ Sec en surface : 4 heures.
- ▷ Sec : 5 heures.
- ▷ Sec apparent complet/recouvrable : au minimum : 6 à 12 heures, au maximum : 6 jours.
- ▷ Dur : 7 jours.
- ▷ Mise en service : trafic léger après 24 heures, trafic normal après 7 jours.

ASPECT DU FEUIL SEC :

- ▷ Brillant.
- ▷ Incolore.

DILUANT DE NETTOYAGE : DILUANT EPOXY.

DILUTION :
Prêt à l'emploi.

MATÉRIEL D'APPLICATION :

Brosse, rouleau, raclette caoutchouc, taloche en acier.

CONSOMMATION PRATIQUE :

400 g/m² pour 350 µm secs.
Selon l'absorption et le relief des supports, cette consommation peut varier de 20 à 30 %.

CONSERVATION :

12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITE :

Le contrôle de la production en usine est réalisé suivant un système de management de la qualité certifié ISO 9001.



BERCOPOX RESINE

Résine multifonction

à base de liant époxydique à deux composants sans solvant pour rebouchage et préparation des sols avant recouvrement par un revêtement de peinture de protection de surface.

B E R C O P O X R E S I N E

EXEMPLES DE SYSTEMES DE REVETEMENT

SYSTEME DE REVETEMENT GARNISSANT SANS SOLVANT SUR IMPRESSION

IMPRESSION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	INTERMEDIAIRE	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	FINITION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE
BERCOPOX RESINE	400 g/m ² 350 µm			BERCOPARK FINITION	400 g/m ² 210 µm

SYSTEME DE REVETEMENT ANTIDERAPANT POUR RAMPES D'ACCES

IMPRESSION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	INTERMEDIAIRE	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	FINITION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE
BERCOPOX RESINE + SILICE 12-20	400 g/m ² + 1500 g/m ² 350 µm à 2000 µm*	BERCOPARK FINITION	400 g/m ² 210 µm	BERCOPARK FINITION	400 g/m ² 210 µm

* 350 en partie courante et 2 mm au droit des crêtes dues à la présence des charges antidérapantes.

SYSTEME DE REVETEMENT SUR ENDUIT TIREE A ZERO

IMPRESSION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	INTERMEDIAIRE	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE	FINITION	CONSOMMATION EPAISSEUR SECHE
BERCOPOX RESINE + SILICE 01-04	800 g/m ² + 800 g/m ² 1000 µm			BERCOPARK FINITION	400 g/m ² 210 µm



BERCOPOX RESINE

Résine multifonction

à base de liant époxydique à deux composants sans solvant pour rebouchage et préparation des sols avant recouvrement par un revêtement de peinture de protection de surface.

B E R C O P O X R E S I N E

APPLICATION DU PRODUIT

NATURE ET ETAT DES SUBJECTILES : CF NORME NF P 74-203 (DTU 59.3) ET/OU REGLES ET RECOMMANDATIONS SNFORES.

Les systèmes de revêtement ne sont exécutés que sur des subjectiles propres, secs et dépolissés. La surface des matériaux doit être exempte de taches, de projections de produits gras, de plâtre, de mortier.

Les caractéristiques des subjectiles neufs doivent satisfaire aux exigences de la norme NF P 74-203-1 et notamment l'humidité contenue dans le support doit être inférieure ou égale à 4 % en masse.

L'évaluation du taux d'humidité résiduelle peut se faire en mettant en évidence son excès par la pose d'un film polyéthylène transparent de 200 à 250 µm d'épaisseur, de forme carrée et de dimensions comprises entre 0.7 m et 1 m de côté :

▷ Appliquer le film sur le support et coller tout le tour avec un adhésif large.

▷ Après 24 heures, noter la présence éventuelle de gouttes d'eau sous le film, si tel est le cas, l'humidité du support est supérieure à 4 %.

Les anciens revêtements à conserver doivent présenter des caractéristiques mécaniques suffisantes (adhérence, compatibilité) et ne doivent pas présenter de désordres (écaillage, cloquage).

PREPARATION DES SURFACES : CF NORME NF P 74-203 ET/OU REGLES ET RECOMMANDATIONS SNFORES.

Elimination des anciens revêtements de peinture par décapage chimique (décapant), thermique ou par projection d'abrasifs (grenailage).

Traitement chimique des sols si nécessaire avec une solution acide telle que BERCONET (Cf. fiche descriptive) ou une solution d'acide chlorhydrique diluée à raison de 10 % dans l'eau.

Les chapes neuves incorporées à structure fermée et/ou contenant des produits de cure (chapes à l'hélicoptère) feront l'objet d'une préparation de surface par projection d'abrasifs (grenailage ou sablage sous pression d'eau).

Rinçage à l'eau claire. Séchage. Dépoussiérage.

PREPARATION DU PRODUIT :

Pour rebouchage de profondeur importante (nids de poule) : Le kit comprend trois composants prédosés non fractionnables : 2,76 litres de base, 1,24 kg de durcisseur, 25 kg de SILICE 12-20 .

Mélanger dans un récipient propre de 20 litres : la base de 2, litres avec 25 kg de sable 1,2/2 à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente (300 tr/mn) afin de ne pas incorporer de l'air dans le mélange.

Laisser reposer le mélange 10 à 15 mn.

Introduire lentement le durcisseur de 1,24 litre dans le mélange et reprendre l'agitation pendant 2 minutes.

Verser immédiatement le mortier et répartir à l'aide d'une taloche.

Pour enduit tiré à zéro : Le kit comprend trois composants prédosés non fractionnables: 17,75 kg de base, 7,25 kg de durcisseur, 25 kg de SILICE 01-04.

Mélanger dans un récipient propre de 20 litres : la base de 17,75 kg avec 25 kg de SILICE 01-04 à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente (300 tr/mn) afin de ne pas incorporer de l'air dans le mélange.

Laisser reposer le mélange 10 à 15 mn

Introduire lentement le durcisseur de 7,25 kg dans le mélange et reprendre l'agitation pendant 2 minutes.

Verser immédiatement le mortier et répartir à l'aide d'une raclette en caoutchouc pour tirer à zéro.

Débuller les produits frais à l'avancement à l'aide d'un rouleau débulleur.

Pour couche d'impression : Le kit comprend deux composants prédosés non fractionnables : une base et un durcisseur.

Mélanger soigneusement les deux éléments à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente (300 tr/mn) afin de ne pas incorporer de l'air dans le mélange.

Transférer le mélange dans un récipient propre et recommencer le mélange mécanique.

Verser immédiatement et répartir le mélange à l'aide d'un rouleau monter sur perche.

Note : possibilité d'apporter un état de surface antidérapant pour les rampes d'accès en pente en saupoudrant dans le produit frais et à l'avancement de la SILICE 12-20 à raison de 2 kg/m².

Pour finition antidérapante pour les zones de circulation en pente (rampes d'accès) : Saupoudrer dans la couche d'impression encore fraîche, de la SILICE 12-20 à raison de 1,5 kg/m². Cette impression doit alors être recouverte de 2 couches de BERCOPARK FINITION.

CONDITIONS MINIMALES D'INTERVENTION :

La température du support est :

- ▷ supérieure à +10°C et inférieure à + 25° C,
- ▷ supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

La température ambiante doit être :

- ▷ supérieure à + 10°C,
- ▷ inférieure à + 30°C.

L'humidité ambiante est inférieure à 70% HR.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Référentiel : Normes NF P 74-203 (DTU 59.3), Règles et recommandations SNFORES.

Supports spécifiques non explicitement mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie du système de peinture de sol auquel BERCOPARK RESINE est incorporé (cf. exemple ci-avant) bon fonctionnement du revêtement exécuté selon les préconisations d'emploi des produits, de deux ans minimum, dans des conditions d'entretien normales, pour une durée de vie jusqu'à 5 ans, en fonction des subjectiles, de leur exposition et de leur environnement.

Entretien d'aspect du revêtement : Lessivage et rinçage à l'eau sous pression.

Entretien ou rénovation du revêtement : Selon NF P 74-203 avec le produit de finition d'origine.

Enlèvement du revêtement : Décapage par tous moyens appropriés. Nous consulter.

Ce produit de construction est conçu pour répondre à la Directive 89/106/CEE d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 pour les caractéristiques essentielles spécifiées dans la norme NF EN 1504-2, tableaux ZA.1 g (marquage CE) du système de protection de surface auquel il est incorporé.



BERCOPOX RESINE

Résine multifonction

à base de liant époxydique à deux composants sans solvant pour rebouchage et préparation des sols avant recouvrement par un revêtement de peinture de protection de surface.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- ▷ Pôt de 4 litres (base 2,76 l + durcisseur 1,24 l).
- ▷ Fut de 25 kg (base 17,75 kg + durcisseur 7,25 kg).
- ▷ Livré en incolore.

HYGIENE ET SECURITE

- ▷ Fiche de Données de Sécurité* : **BERCOPOX RESINE.**
- ▷ **PRODUIT INFLAMMABLE.**
- ▷ **POINT D'ECLAIR DU MELANGE :**
> 61°
- ▷ Ce produit répond à la Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de Composés Organiques Volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures.

Valeurs limites UE pour ce produit (cat. A/j) :
550 g/l (2007) / 500g/l (2010).
Ce produit contient max 201 g/l COV.

*Celle-ci est accessible :
Par Minitel : 08 36 05 10 12 (QUICKS-FDS)
Ou Internet : <http://www.quickfds.com>

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI

Le produit doit être employé par référence aux présentes informations et à nos Conditions Générales de Vente. Ces informations sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art ; normes, règles professionnelles, normes spécifiques de la série NS PC du fabricant pour la France. Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des subjectiles à revêtir pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère. Le produit décrit dans cette fiche est un produit de construction portant le marquage CE s'il est visé par une spécification harmonisée selon la Directive Européenne DPC 89/106/CEE et son décret français d'application. Sa mise en œuvre comme celle des systèmes auxquels il s'incorpore est de technique courante. Non destinés à un rôle purement esthétique ils sont normalement employés pour la réalisation

d'ouvrages de construction. Mais ils peuvent l'être pour de simples travaux de décoration ou d'entretien.

Leurs propriétés et durabilité permettent de satisfaire légalement à la garantie de bon fonctionnement de deux ans minimum exigée en France des constructeurs pour les revêtements à caractère d'éléments d'équipement dissociables, (ils peuvent être enlevés/démontés sans détérioration du support), ou à la présomption de responsabilité décennale lorsqu'ils sont considérés comme constitutifs d'un ouvrage de construction, bien qu'ils ne soient pas des «EPERS ». Utilisés en simples travaux de décoration ou d'entretien, ils peuvent satisfaire à la garantie de deux ans sur les biens de consommation livrés installés. Au-delà de la garantie de 2 ans, un engagement de l'utilisateur sur les caractéristiques et la durabilité des revêtements est possible en France, sous réserve de préconisations spécifiques d'emploi des produits, assorties d'un entretien périodique des parements.